

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du Mardi 27 Mars 2018 à 20h00

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 10

Nombre d'absents excusés :

Nombre d'absents non excusés :

Date de la convocation : 19/03/2018

Date de la publication : 19/03/2018

Acte rendu exécutoire après

transmission en Préfecture le : 29/03/2018

PRESENTS : M. COUET Rémi – Mme FERCHAT Marie-Françoise – M. LE LIEVRE DE LA MORINIERE Bernard – M. HAMON Emmanuel – Mme VILANON Jacqueline – M. LAALEJ Saad – Mme FROGER Pierrette – M. DEMOL Frédéric – Mme BLAIRE Martine – M. MILLET Serge

ABSENT EXCUSÉ :

ABSENT NON EXCUSÉ :

SECRETAIRE : M. DEMOL Frédéric

1. PROPOSITION DE DEVIS DE L'ENTREPRISE « SCOP VASSAL »

Monsieur Saad LAALEJ, conseiller municipal, explique que l'entreprise « SCOP VASSAL » de Cardroc a, comme l'année dernière, proposé un devis pour l'entretien annuel des espaces verts au niveau du parcours sportif. Cette proposition se limite à la tonte des parties enherbées accessibles et à la réfection régulière des découpes des allées sablées et des aires de jeux. Ce devis sera valable pour une période d'un an, à savoir du 1^{er} Mars 2018 au 31 Mars 2019. Il se présente comme suit :

Tonte des pelouses (équivalant à 14 - 17 tontes): avec mise au composte des tontes	3 500 € HT
	TVA : 700 €
	Total TTC : 4 200 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **ACCEPTE** le devis de l'entreprise « SCOP VASSAL » pour un montant de 3 500 € H.T. (soit 4 200 € T.T.C.) ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis désigné ci-dessus.

2. PROPOSITION DE DEVIS DE L'ENTREPRISE « REZOLUTION INFORMATIQUE »

Monsieur le 3^{ème} adjoint explique qu'afin de remédier au problème d'accès à internet dans l'espace jeune, une demande de devis a été effectuée auprès de l'entreprise « Rézolution Informatique » de Tinténiac. Le devis se présente comme suit :

Point d'accès WIFI N 300 Mbps TL-WA801ND :	39.90 € TTC
	Total TTC : 39.90 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **ACCEPTE** le devis de l'entreprise « Rézolution Informatique » pour un montant de 39.90 € T.T.C. ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis désigné ci-dessus.

3. VÉLO ÉLECTRIQUE

Madame la 1^{ère} adjointe informe qu'une réunion a eu lieu à la Communauté de Communes Bretagne Romantique concernant l'avancement du projet « vélo électrique ».

Les vélos vont être livrés au mois d'avril 2018.

Afin de mettre au point et d'harmoniser le règlement d'utilisation des vélos, les tarifs et conditions de location, l'entretien, etc., une réunion sera programmée entre les communes concernées.

4. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 ET ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2017

Le 2^{ème} Adjoint présente le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2017.

Les deux documents sont en parfaite corrélation et se peuvent se résumer comme suit :

- SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 133 792.81 €

Recettes : 178 807.96 €

Excédent de fonctionnement : 45 015.15 €

Résultats antérieurs reportés : 118 621.26 €

Résultat de clôture 2017 : 163 636.41 €

- SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses : 206 788.44 €

Recettes : 336 384.08 €

Excédent d'investissement : 129 595.64 €

Résultats antérieurs reportés : - 102 502.29 €

Résultat de clôture 2017 : 27 097.35 €

- RESTE A REALISER 2018 :

Dépenses : 30 859.48 €

Recettes : 26 758.87 €

Monsieur le Maire se retire et laisse la présidence du Conseil à Monsieur le 2^{ème} adjoint.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité (Monsieur le Maire est absent de la salle de vote) :

- **ADOPTENT le Compte Administratif 2017 ;**
- **ADOPTENT le Compte de Gestion 2017.**

5. AFFECTATION DES RESULTATS 2017

Le Conseil Municipal,

Vu les résultats du compte administratif 2017,

- **DECIDE à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :**

	2017
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	133 792.81 €
Recettes	178 807.96 €
Résultat de l'exercice	45 015.15 €
Résultat antérieur reporté (002)	118 621.26 €
TOTAL	163 636.41 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	206 788.44 €
Recettes	336 384.08 €
Résultat de l'exercice	129 595.64 €
Résultat antérieur reporté (001)	-102 502.29 €
TOTAL	27 097.35 €
RESTE A REALISER	
Dépenses	30 859.48 €
Recettes	26 758.87 €
TOTAL	-4 100.61 €
BESOIN ou EXCEDENT DE FINANCEMENT	22 992.74 €
AFFECTATION DES RESULTATS	
Résultat de fonctionnement	163 636.41 €
en investissement au 1068	0.00 €
en fonctionnement au 002	163 636.41 €
Déficit/Excédent d'investissement au 001	27 097.35 €

6. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2018

Vu le code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants ainsi que l'article 1636 B sexies relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition ;

Monsieur le Maire rappelle les taux d'impositions de 2017 :

- Taxe d'habitation : **13.01 %**
- Foncier bâti : **13.31 %**
- Foncier non bâti : **37,88 %**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **DECIDE de laisser les taux d'imposition tels qu'ils étaient en 2017, à savoir :**
 - **Taxe d'habitation : 13.01 %**
 - **Foncier bâti : 13.31 %**
 - **Foncier non bâti : 37.88 %**

7. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le budget primitif 2018 qui s'équilibre ainsi :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	320 088.90 €	320 088.90 €
Section d'investissement	221 684.23 €	221 684.23 €
TOTAL	541 773.13 €	541 773.13 €

Le Conseil Municipal,

Vu le projet de budget primitif 2018,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **APPROUVE le budget primitif 2018 arrêté comme suit :**

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	320 088.90 €	320 088.90 €
Section d'investissement	221 684.23 €	221 684.23 €
TOTAL	541 773.13 €	541 773.13 €

8. PROPOSITION DE DEVIS DE L'ENTREPRISE « SATEC ENVIRONNEMENT »

Monsieur le Maire informe que suite au contrôle des points d'eau incendie effectué par les sapeurs-pompiers du SDIS35, il a été notifié que le puisard au lieu-dit « La Bougrais » n'était pas opérationnel (vanne non accessible, ouverture impossible, végétation envahissante).

Un devis a donc été demandé à l'entreprise « SATEC Environnement » qui s'occupe actuellement du renouvellement AEP au niveau de ce même emplacement.

Il conviendrait d'installer un poteau incendie en remplacement du puisard existant, qui sera obsolète à plus ou moins court terme.

Pour information, si le positionnement du poteau est différent du puisard existant (qui lui est en terrain privé), l'implantation sera à valider par le SDIS. Si l'emplacement reste le même, l'autorisation du particulier sera nécessaire.

Le devis se présente comme suit :

Fourniture et pose d'un poteau incendie à prises apparentes DN 100	1 650.00 €
Contrôle hydrant	95.00 €
	Total H.T. : 1 745.00 €
	TVA : 349.00 €
	Total TTC : 2 094.00 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **ACCEPTE le devis de l'entreprise « SATEC Environnement » pour un montant de 1 745.00 € H.T. (soit 2 094.00 € T.T.C.) ;**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis désigné ci-dessus.**

DATES À RETENIR :

- *Samedi 31 Mars* : Animation AFEL espace jeune – soirée cinéma
- *Mardi 3 Avril à 17h* : Commission impôts
- *Samedi 7 Avril à 10h30* : CMJ
- *Lundi 16 Avril à 20h* : Préparation CM
- *Mardi 24 Avril à 20h* : CM

Séance close à 22h21

Prochaine réunion le Mardi 24 Avril 2018 à 20h00